

La possibilité d'une société sans gouvernement

Jean-Baptiste Say

22 janvier 2019

Vivant au milieu d'une société sur-gouvernée, dit Jean-Baptiste Say en 1819, il peut être difficile de concevoir l'idée d'une organisation sociale sans gouvernement. L'expérience nous prouve cependant, dit-il, qu'une société peut bien, à la rigueur, se passer de gouvernement.

La possibilité d'une société sans gouvernement

par Jean-Baptiste Say

(extrait du *Cours à l'Athénée, 1819.*)

Le gouvernement n'est point une partie essentielle de l'organisation sociale. Remarquez bien que je ne dis pas que le gouvernement est *inutile* ; je dis qu'il n'est point *essentiel* ; que la société peut exister sans lui ; et que si les associés voulaient bien faire leur affaire et me laisser faire la mienne, la société pourrait à la rigueur marcher sans gouvernement. L'autorité publique est donc un accident ; un accident rendu nécessaire par notre imprudence, par notre injustice qui nous porte à empiéter sur les droits de notre semblable.

La société va si bien par elle-même^[1], que dans trois ou quatre circonstances très graves survenues en France depuis une trentaine d'années, tous les ressorts de l'autorité se sont trouvés rompus tout à coup (et ce sont là de ces grandes expériences qui rendent l'époque où nous sommes, si remarquable, et si favorable aux progrès des sciences morales et politiques). Dans ces moments critiques, il n'y avait plus aucun gouvernement ; ceux qui tenaient auparavant les rennes étaient cachés ou en fuite : loin de prétendre à donner aucun ordre, ils auraient voulu faire oublier qu'ils s'étaient jamais arrogés le droit d'en donner. Eh bien, dans aucun temps les fonctions essentielles du corps social ne se sont mieux faites. Tout a marché comme à l'ordinaire, mieux qu'à l'ordinaire. Les plus grands maux que nous ayons éprouvés sont arrivés pendant que nous étions gouvernés, trop gouvernés ; soit par des conseils de commune, soit par un comité de salut public, soit par des préfets, soit par une autorité centrale et militaire.

Il y a dans le Kentucky, dans cette nouvelle province qui s'est formée au-delà des monts *Alleganys* aux États-Unis, il y a des cantons où une famille vient d'abord s'établir ; puis une autre dans le voisinage de la première ; puis une troisième ; finalement des villages se forment, on y fait des maisons et des enfants ; on les habille, on les nourrit très bien, mieux que beaucoup de ménages ne peuvent se nourrir dans la rue *Jean-pain-mollet*^[2], et pourtant, oh ! malheur ! il n'y a point de gouvernement.

Quoi ! me dira un homme d'Europe, né, nourri, grandi sous la paternelle administration des espions et des recors^[3], *point de gouvernement ! Il y a bien toujours une espèce de maire qui correspond avec le gouvernement.* — Non, M., il n'y a point de *maire*, personne qui *correspond*, attendu que l'établissement est à peine ce que les Américains appellent un *territoire*, et n'est point encore un *État* propre à être admis dans la *Confédération*.

Je ne me suis donc point trop hasardé en vous disant que l'on pouvait concevoir une société sans gouvernement ; on peut faire plus que la *concevoir* ; on peut la *voir* : il n'y a d'autre difficulté que celle du voyage.

[1] Malgré ses prétentions à n'avoir aucun maître, Say reprend ici l'expression fameuse des Physiocrates : « le monde va de lui-même ». Cf. Mirabeau, *Philosophie rurale*, 1764, vol. I, p.359-360 ; et Mercier de la Rivière, *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, 1767, p.447. (note de l'éditeur)

[2] Ancienne rue du VIIe arrondissement de Paris (note de l'éditeur).

[3] Employés qui aidaient les huissiers lors des saisies et exécutions. (note de l'éditeur)